EPREUVE PRATIQUE DE L'EXAMEN DE CHASSE

AIDE-MEMOIRE A L'USAGE DES CANDIDATS

Préambule

Cet aide-mémoire préparatoire à l'épreuve pratique de l'examen de chasse consiste en un recueil **non exhaustif** des gestes, attitudes, comportements et connaissances à posséder pour réussir les tests organisés par le Département de la nature et des forêts dans le cadre de cette épreuve. Il sert de **référence** aux examinateurs et observateurs pour évaluer les candidats lors de l'épreuve pratique de l'examen de chasse. Cela vaut notamment pour les procédures relatives à la manipulation des armes, qui y sont décrites, étape par étape.

L'étude de ce document ne saurait remplacer les formations pratiques sur le terrain, arme en main, dispensées par différentes associations. Tout au plus, cette étude permet-elle de mieux profiter encore d'une telle formation – non obligatoire – mais dont on ne peut que très vivement conseiller le suivi.

Le candidat est invité à prendre également connaissance, avec une attention toute particulière, du **règlement d'ordre technique** de l'épreuve pratique de l'examen de chasse, qui définit les instructions spécifiques aux deux sous-épreuves, ainsi que les dispositions relatives à l'attribution des pénalités et bonus.

Chapitre 1 – Mesures de sécurité et manipulation des armes

Principes de base

D'une façon générale, l'attention des candidats est attirée sur les points suivants :

- La manipulation des armes se fait avec une certaine fermeté mais sans brutalité.
- Par principe, une arme fermée doit systématiquement être considérée comme chargée.
- Même s'il ne faut jamais perdre de vue que la sûreté de détente n'est jamais fiable à 100 %, il convient, dès la prise en main d'une arme fermée, d'engager la "sûreté" avant toute autre manipulation.
- On ne dirige jamais les canons d'une arme fermée vers :
  - soi ou autrui ;
  - une habitation ou un bâtiment quelconque ;
  - d'une façon générale, une cible ou un objectif (animaux, gibiers, …) que l'on ne souhaite pas atteindre.
- Les mesures de sécurité préconisées ci-après sont d'application **à tout moment** au cours de l'épreuve pratique de l'examen de chasse.
- Lors de la manipulation d'une arme, on ne met jamais le doigt dans le pontet. Il en est de même en action de chasse, sauf au moment où l'on s'apprête à tirer.
- Il faut toujours identifier correctement sa cible avant de tirer.

1.1. Prise en main d'une arme

Dans un local :

Dès la prise en main de n'importe quelle arme, orienter immédiatement celle-ci (= le ou les canons) vers une direction non dangereuse, c'est-à-dire vers un endroit susceptible d'absorber l'énergie du projectile s'il venait à partir accidentellement et d'éviter un ricochet.
➔ orientation du ou des canons vers le plafond ou mieux, vers un coin de la pièce.

A l'extérieur :

Même principe.
➔ orientation du ou des canons vers le sol (s'il est meuble !) ou vers le haut.

Prendre l'arme en mains
(prise ferme, à pleine main)

Diriger l'arme dans une direction
non dangereuse (canons vers le haut)

Ne jamais diriger / tenir les canons à l'horizontale !

1.2. Mise en sûreté d'une arme

Après avoir correctement pris en main l'arme, il convient immédiatement de la mettre en sûreté (ou de vérifier que la sureté est mise).

Cette opération, qui doit devenir un réflexe, est à réaliser impérativement et systématiquement :

- dès que l'on prend en main une arme ;
- avant tout chargement ;
- **ET** après tout déchargement, notamment avant de ranger l'arme.

Mettre l'arme en sûreté ordinaire

Pour cela, faire apparaître le S

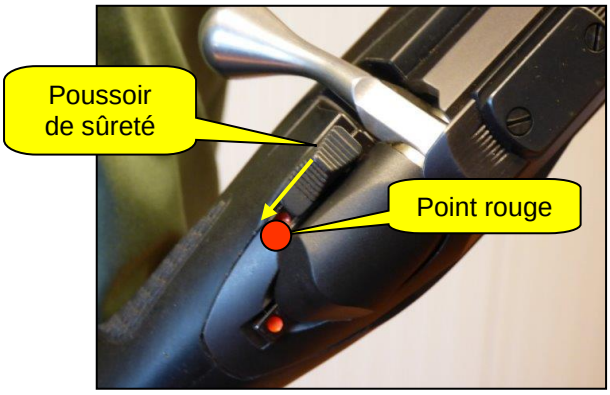

ou faire disparaître le point rouge en tirant vers l'arrière le poussoir de sûreté

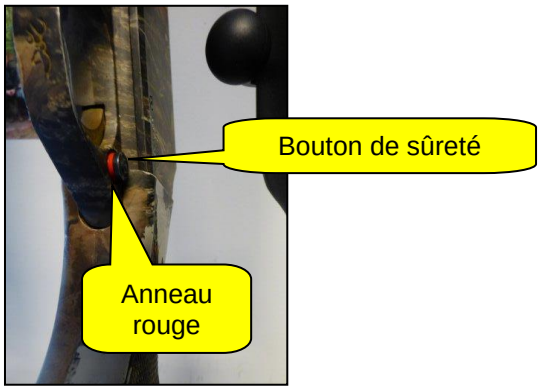

ou faire disparaître l'anneau rouge (en enfonçant le bouton de sûreté)

Rouge = Fire ! (danger)

1.3. Manipulation d'une arme basculante à canon(s) lisse(s) ou rayé(s)

1.3.1. Ouvrir l'arme basculante, canons dirigés vers le bas

Diriger le(s) canon(s) à +/- 45° vers le bas. (± 70 cm des pieds). Fermer le poing, garder le pouce ouvert.

Placer le poing fermé latéralement à la hauteur de la clé d'ouverture, positionner le pouce de l'autre côté de la clé et ouvrir l'arme par ***abaissement de la crosse.***

Autre méthode : à la « française »

En positionnant latéralement la face inférieure de la bascule sur la hanche, on actionne la clé d'ouverture / fermeture et on casse l'arme ; les canons restent dirigés à 45° vers le bas.

Avantage : cette méthode exige moins de force physique, ***si on écarte suffisamment les mains !***

1.3.2. Vérification vacuité chambres et canons

soit vers le bas

soit vers le haut
(source de lumière !)

1.3.3. Charger et fermer l'arme basculante

Rappel : avant de charger une arme :

- ✓ Prendre l'arme et la diriger dans une direction non dangereuse.
- ✓ Mettre l'arme en sûreté.
- ✓ Ouvrir l'arme par abaissement de la crosse.
- ✓ Vérifier vacuité chambres et canons vers une source lumineuse.

- ✓ Vérifier compatibilité du calibre arme/munitions

  Remarque importante : avoir pêle-mêle en poche des munitions de calibres différents entraîne des risques importants : par exemple, charger une cartouche de 20 dans un fusil de calibre 12. Il reste en effet la place pour mettre une cartouche de 12 en plus ! Explosion (double) garantie !

- ✓ L'arme étant ouverte, canon(s) vers le bas, introduire une cartouche dans chaque chambre.

✓ Fermer l'arme en remontant la crosse

Remarque 1 **: en écartant les mains, on a plus de force**, la main "forte" soulève le bec de la crosse.

Remarque 2 : dans le cadre de la 2ème sous-épreuve qui a lieu au stand de tir aux clays du camp militaire à Marche, la fermeture s'opère en relevant les canons car la direction non dangereuse est vers l'avant et parce que le sol est en dur – risque de ricochet.

✓ Autre méthode : à la « française »

Poser la bande de visée, à la hauteur des chambres, latéralement sur la hanche et refermer l'arme (par la crosse).

1.3.4. Décharger l'arme basculante

Rappel : avant de décharger une arme :

- ✓ Diriger l'arme dans une direction non dangereuse.
- ✓ Mettre l'arme en sûreté.

- ✓ Ouvrir l'arme par abaissement de la crosse.
- ✓ Vider chaque chambre.
- ✓ Vérifier vacuité chambres et canons vers une source lumineuse.
- ✓ Refermer l'arme (en remontant la crosse).

1.4. Manipulation d'une arme à répétition à verrou (canon fixe)

Exemple : TIKKA – T3 : chargeur amovible – capacité maximale de 3 cartouches (2 dans le chargeur, 1 dans la chambre).

Rappel : pour la prise en main de l'arme, toujours respecter le même principe :

- ✓ Diriger l'arme (les canons) vers une direction non dangereuse.
- ✓ Mettre la sûreté ordinaire qui va ici bloquer la détente et le verrou.

Poussoir de sûreté à 2 positions :
Poussé vers l'avant :
point rouge visible, « FIRE »
Tiré vers l'arrière :
arme en sûreté S « SAFE »

1.4.1. Ouverture, chargement de l'arme et fermeture

Rappel :

- ✓ Diriger l'arme dans une direction non dangereuse : canon à 45° vers le haut.
- ✓ Enlever la sûreté ordinaire.

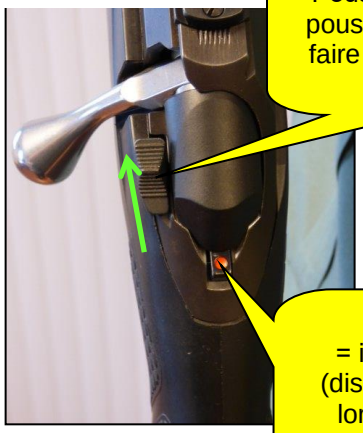

- ✓ Ouvrir le verrou et l'enlever en appuyant sur le levier de démontage.

- ✓ Vérifier la vacuité de la chambre et du canon vers une source de lumière.

- ✓ Enlever le chargeur et le garnir (entrer les munitions par le culot d'avant en arrière).
- ✓ Pour avoir les mains libres, porter l'arme à la bretelle ou la poser.
- ✓ Replacer le chargeur.
- ✓ Manœuvrer le verrou vers l'avant pour introduire une cartouche dans la chambre.
- ✓ Mettre la sûreté ordinaire (dès le chargement d'une munition).

1.4.2. Déchargement de l'arme

Rappel :

- ✓ Diriger l'arme dans une direction non dangereuse : canon à 45° vers le haut.
- ✓ Enlever la sûreté ordinaire.

- ✓ Ouvrir le verrou et récupérer la cartouche chambrée.
- ✓ Enlever le chargeur et en retirer les cartouches en les poussant d'arrière en avant.
- ✓ Enlever le verrou.
- ✓ Vérifier la vacuité de la chambre et du canon vers une source de lumière.
- ✓ Replacer le verrou et le fermer.
- ✓ Replacer le chargeur vide.
- ✓ Remettre la sûreté ordinaire.

1.4.3. Activation – désactivation du Stecher (détente sensible), l'arme étant chargée et mise en sûreté

- ✓ Activer : 1. Enlever la sûreté.
  2. Pousser la détente vers l'avant (en visant sa cible).

- ✓ Désactiver : mettre l'arme en sûreté, ce qui désactive le Stecher.

1.5. Manipulation d'arme semi-automatique (canon fixe)

Exemple : BAR II

Rappel : pour la prise en main de l'arme, toujours respecter le même principe :

- ✓ Diriger l'arme (le canon) vers une direction non dangereuse.
- ✓ Mettre la sûreté ordinaire.

1.5.1. Chargement de l'arme

- ✓ Ouvrir le chargeur.

✓ Tirer les pièces mobiles vers l'arrière et actionner l'arrêtoir des pièces mobiles.

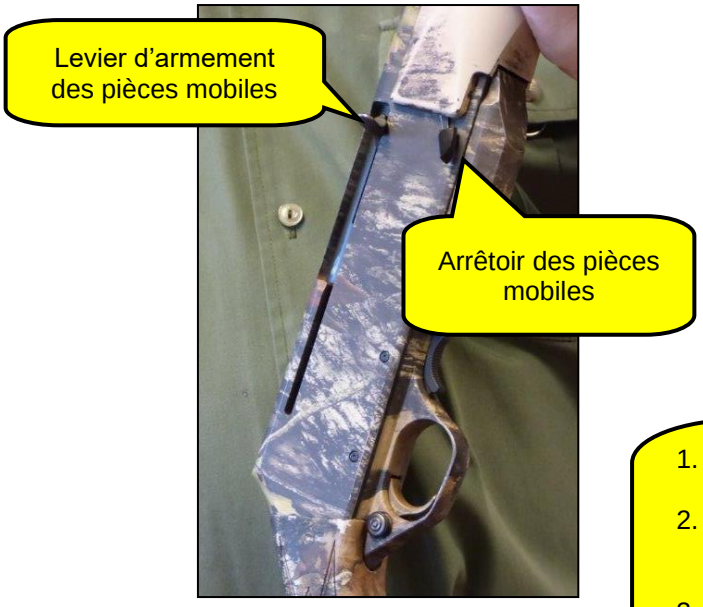

1. Tirer les pièces mobiles à fond vers l'arrière et les maintenir dans cette position.
2. Remonter l'arrêtoir des pièces mobiles pour que les pièces mobiles restent en position arrière.
3. Lâcher les pièces mobiles : elles sont tenues ouvertes par l'arrêtoir.

✓ Contrôler la vacuité de la chambre et du canon : diriger le canon vers le haut vers une source de lumière et regarder au travers : on doit apercevoir une vague clarté.

✓ Charger l'arme pour qu'elle soit prête à tirer.

1. Le canon étant toujours dans une direction non dangereuse,
2. le chargeur et la culasse restant « ouverts » à la suite des manipulations décrites ci-avant,

3. Presser 2 cartouches dans le chargeur (une cartouche après l'autre).
4. Repositionner le chargeur.
5. Presser l'arrêtoir des pièces mobiles vers le bas : les pièces mobiles sont ainsi relâchées vers l'avant en position fermée et une cartouche est chambrée correctement.

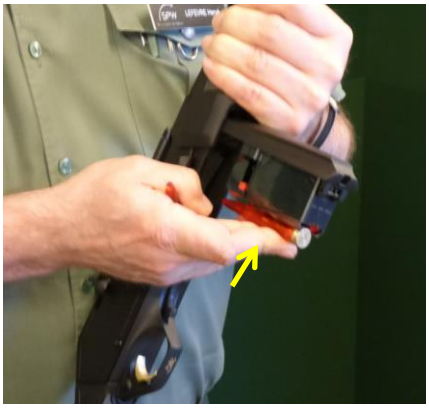

Remarques concernant le point 5 :

- Ne pas « accompagner » le mouvement des pièces mobiles !
- Garder le canon vers le haut !

6. Rouvrir le chargeur en pressant l'arrêtoir de chargeur vers l'arrière.
7. Placer une 3ème cartouche dans le chargeur par pression sur la cartouche qui y est déjà positionnée.
8. Repositionner le chargeur.
9. Si on enlève la sûreté, l'arme est prête au tir.

Dès fermeture des pièces mobiles, le canon reste toujours en direction vers le haut pendant toutes les opérations !

1.5.2. Décharger l'arme

Rappel :

- ✓ Diriger le canon vers le haut.
- ✓ Mettre l'arme en sûreté ou vérifier que la sûreté est mise.

- ✓ Décharger l'arme :
  1. Ouvrir le chargeur.
  2. Tirer les pièces mobiles vers l'arrière, sortir la cartouche de la chambre et la récupérer à sa sortie de la fenêtre d'éjection.
  3. Actionner l'arrêtoir des pièces mobiles pour les bloquer dans cette position.

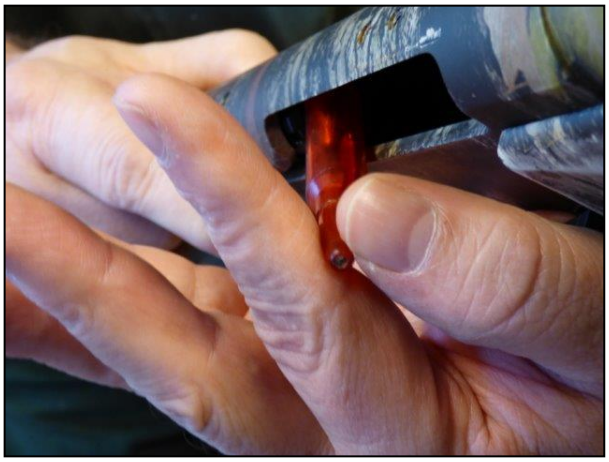

4. Contrôler la vacuité du canon.
5. Refermer les pièces mobiles en actionnant l'arrêtoir des pièces mobiles.
6. Sortir les cartouches du chargeur en les saisissant par la pointe à l'aide du doigt (on peut aussi les pousser vers l'avant du chargeur, mais cela demande un certain effort et on peut se blesser sur les lèvres du chargeur).

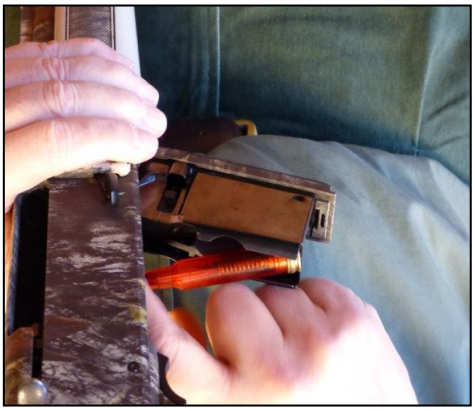

7. Repositionner le chargeur.
8. Mettre la sûreté.

<u>Mémo</u> : pour tout chargement et déchargement de la semi-automatique, on commence par manipuler le chargeur (ou magasin) et on termine par manipuler le chargeur (ou magasin).

1.6. Démontage et remontage d'une arme basculante

1.6.1. <u>Démontage</u>

Le démontage d'une arme basculante se fait uniquement au départ d'une arme fermée

- ✓ Après avoir accompli les mesures de sécurité complètes, refermer l'arme.
- ✓ Poser l'arme « debout » sur une table.
- ✓ Actionner le levier de démontage ou le pressoir de démontage.

✓ Enlever la longuesse.

Pendant que l'index actionne le levier,
le pouce de l'autre main exerce
une pression sur le bout de la longuesse
afin de dissocier celle-ci du canon.

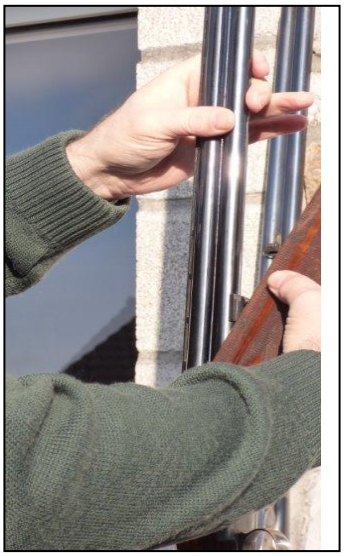

Dissocier la longuesse du canon
et la poser sur la table
(en évitant qu'elle tombe,
car elle « roule » !)

✓ Ouvrir l'arme (en écartant bien les mains pour avoir plus de force).

✓ Dissocier les canons de la crosse.

<u>Rem</u> : le calibre se trouve soit sur le canon, soit sur la bascule.

1.6.2. Remontage

En principe, il suffit de répéter les opérations de démontage en ordre inverse ; cependant, ce n'est pas si simple et quelques astuces permettent de se simplifier la vie :

Saisir la crosse et les canons en veillant à bien écarter les mains et associer les pièces les unes dans les autres.

Affirmer l'association en tirant sur les mains comme pour les éloigner l'une de l'autre : en principe, l'arme se referme d'elle-même.

- ✓ *Reposer l'arme « debout » sur la table.*
- ✓ *Bien aligner les éléments du mécanisme.*
- ✓ *Remettre la longuesse en place fermement.*
- ✓ *Revérifier la vacuité de l'arme.*

1.7. Port de l'arme

1.7.1. Hors action de chasse (arme toujours déchargée)

- ✓ Arme avec bretelle : port à l'épaule, canon(s) dans une direction non dangereuse (vers le haut) – *Figure 1*.
- ✓ Arme sans bretelle : arme « cassée » (et déchargée), port au bras (le port à l'épaule est interdit) – *Figure 2*.

Figure 1

Figure 2

Figure 3

Figure 4

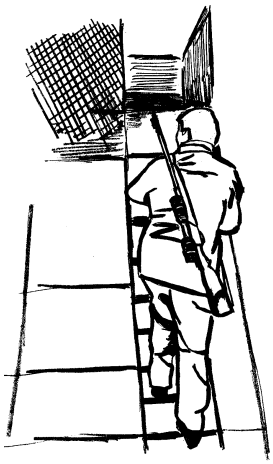

1.7.2. En action de chasse (arme chargée)

- ✓ Arme avec bretelle : port à l'épaule, canon(s) dans une direction non dangereuse (vers le haut), sûreté ordinaire mise. L'arme est portée derrière soi. Le port « à l'allemande » (arme portée à l'épaule mais devant soi) n'est pas admis.
- ✓ Arme sans bretelle : port devant soi à hauteur de poitrine, canon(s) vers le haut ; le maintien de l'arme est assuré avec une main placée devant le busc, l'index étant à hauteur ou (mieux) en arrière du pontet, l'autre main saisissant la longuesse – *Figure 3*.

> *Remarque : dans le cadre de la 1ère sous-épreuve, les armes utilisées sur les parcours « chasse à la botte » et « battue » ne sont pas munies de bretelles. Les armes utilisées sur le parcours «affût et approche» en sont pourvues.*

1.8. Accéder à une plate-forme d'affût avec une arme et en redescendre

- ✓ Avant de monter ou de descendre de la plate-forme, décharger l'arme. Le chargeur muni des balles peut être mis dans la poche.
- ✓ Arme portée en bandoulière, canon(s) dirigés vers le haut – *Figure 4*.
  NB : on admet ici que l'arme soit portée derrière soi ou devant soi.
- ✓ Sur l'échelle, respecter la règle des 3 appuis : 1 main et 2 pieds posés sur les échelons ou, l'inverse, 2 mains et 1 pied.
- ✓ Si le tireur est accompagné : le tireur monte le premier et descend le dernier.

1.9. Franchissement d'obstacles (clôture, haie, fossé, passerelle …)

- ✓ Décharger l'arme.
- ✓ Franchir l'obstacle.
- ✓ Recharger l'arme, après avoir vérifié la vacuité des canons.

1.10. Précautions à prendre lors de la pratique de certains modes de chasse

1.10.1. Chasse à la botte au petit gibier

Les tireurs doivent veiller à progresser en ligne et, pour ce faire, régler leur avance sur les tireurs placés aux 2 extrémités de la ligne.

1.10.2. Chasse en battue au grand gibier

Lors de l'arrivée au poste :

- ✓ Repérer la ligne des postes : elle n'est pas nécessairement toujours rectiligne.
- ✓ Repérer et avertir ses voisins de gauche et de droite et si possible les survoisins.
- ✓ Délimiter son secteur de tir (appliquer la règle des 30°) en appliquant la formule : 5 pas dans la ligne de postes et 3 pas perpendiculairement à cette ligne – *Figure 5*.
  Dans un souci de sécurité, on veillera scrupuleusement à ne tirer qu'au-delà d'une ligne imaginaire formant un angle minimum de 30° avec la ligne reliant son poste à ceux des voisins.
- ✓ Au coup de trompe (= début de la battue) – et seulement à ce moment-là, pas avant – charger et fermer son arme dans une direction non dangereuse (= vers secteur de tir).
- ✓ Assis sur une canne-siège, ne pas oublier de continuer à maintenir le canon de l'arme dans une direction non dangereuse (ne jamais poser l'arme à plat sur les cuisses ! – *Figure 6*).
- ✓ Ne jamais appuyer son arme chargée contre un support.

Figure 5

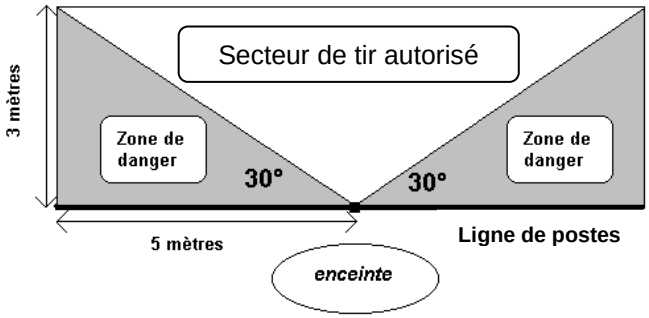

Figure 6

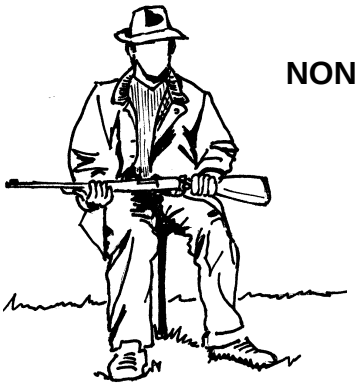

Durant la battue :

- ✓ Ne jamais quitter son poste avant la fin de la battue.
- ✓ Ne jamais suivre avec son arme un gibier s'apprêtant à sortir de l'enceinte et à franchir la ligne des chasseurs postés.
- ✓ Ne jamais tirer sur un gibier rentrant dans l'enceinte, blessé ou non.
- ✓ Ne jamais achever un gibier blessé dans l'enceinte.
- ✓ Ne jamais se déplacer pour achever un gibier blessé hors enceinte.
- ✓ Veiller d'une façon générale :
  - o à la sécurité des traqueurs, en particulier lorsqu'ils sortent accidentellement de l'enceinte (dans ce cas : décharger son arme même si la chasse n'est pas terminée et inviter les traqueurs à rentrer dans l'enceinte) ;
  - o à la sécurité des chiens, notamment en cas de tir, hors enceinte, sur un gibier blessé et fixé par les chiens.

A la fin de la battue (signalée par 3 coups longs de trompe) :

- ✓ Décharger immédiatement son arme (direction non dangereuse = secteur de tir), avant de quitter son poste.
- ✓ Ranger ses munitions et ramasser ses douilles.
- ✓ Rappeler ses voisins et s'assurer qu'ils ont bien entendu le rappel.
- ✓ Après avoir prévenu les voisins, se déplacer pour contrôler chacun de ses tirs :
  - Rechercher l'impact de la balle au niveau des troncs d'arbres ou du sol.
  - Relever les indices éventuels de blessure (poils coupés, esquilles d'os, sang, empreinte de pas anormalement marquée au sol...) :
    - à l'anschuss (= endroit où se trouve le gibier au moment précis où la balle est tirée et le touche éventuellement) ;
    - sur la trajectoire de la balle ;
    - dans la direction de fuite sur une courte distance (environ 100 m), en évitant de piétiner la piste suivie par le gibier blessé.

      Remarque : si un fourré se présente dans la direction de fuite du gibier, arrêter le contrôle pour éviter de faire relever l'animal blessé qui s'est peut-être réfugié dans le fourré.
  - Veiller à baliser l'anschuss, chaque indice ainsi que la direction de fuite.
  - Si on se trouve en présence d'un gibier blessé, fixé et parfaitement identifié l'achèvement est permis aux conditions suivantes :
    - avertissement des chasseurs et des traqueurs encore sur place ;
    - possibilité de faire un tir fichant ;
    - veiller à la sécurité des chiens.

- ✓ Remplir une fiche gibier blessé – *Figure 7 (modèle)*.
- ✓ Rejoindre le lieu de rendez-vous, faire rapport (n° de poste, animaux observés, tirés, blessés, tués, direction de fuite, balisage des indices) au directeur de battue et lui remettre la fiche.

Figure 7

FICHE N°

FICHE SPECIALE GIBIER BLESSE

Chasseur | Date | Chasse (lieu)

Enceinte | Poste n° | Gibier seul OUI NON | suivi par les chiens OUI NON

Gibier								
		Cerf .... cors		Sanglier mâle ..... kg		Brocard	Trouvé :	
		Biche		fem ..... kg		Chèvre	sang	viande
		Faon		Jeune		Jeune	poils	contenu stomacal
							os	graisse
							boyau	.....

Contrôle du tir : OUI sur .... m NON

Anschuss balisé AVEC : OUI NON | rubalise | papier | serpentin

Autres gibiers tirés à proximité : OUI NON (dessin)

Réactions à la balle :

CROQUIS DES LIEUX

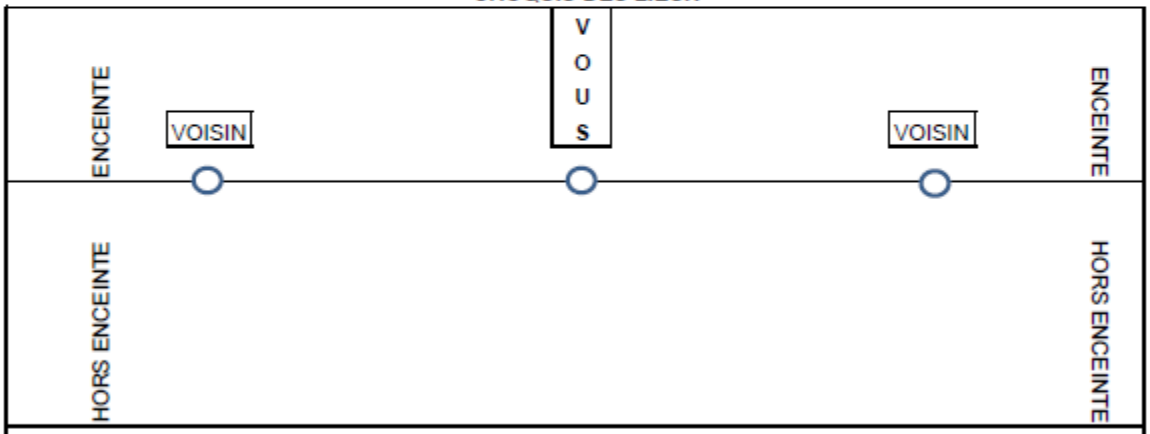

REMARQUE : Téléphone :

N'hésitez pas à reproduire cette fiche afin qu'elle puisse vous accompagner à chauqe sortie cynégétique; remplissez minutieusement l'ENSEMBLE de la fiche, TOUTES les données sont importantes pour le conducteur, … et pour le gibier blessé : pensez à lui !

contactez le 061 / 25 51 92

1.11. Tirer proprement et de façon responsable

Règle N° 1 – S'exercer régulièrement au tir.

Règle n° 2 – Toujours respecter une distance de tir raisonnable.

Règle N° 3 – Toujours tirer dans de bonnes conditions :

- ✓ bonne visibilité (attention au risque de ricochet, aux buissons qui peuvent dissimuler des personnes, du bétail, …) ;
- ✓ tir fichant (ne jamais tirer des animaux se trouvant en crête) – *Figure 8*
- ✓ gibier de profil (tir au niveau du défaut de l'épaule) – *Figure 9*

Règle N° 4 – N'activer le Stecher (détente sensible) qu'au moment où on vise sa cible, juste avant le tir éventuel.

Figure 8

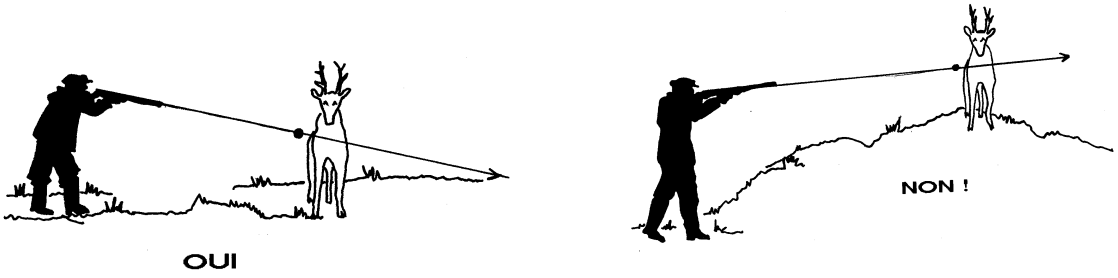

Figure 9

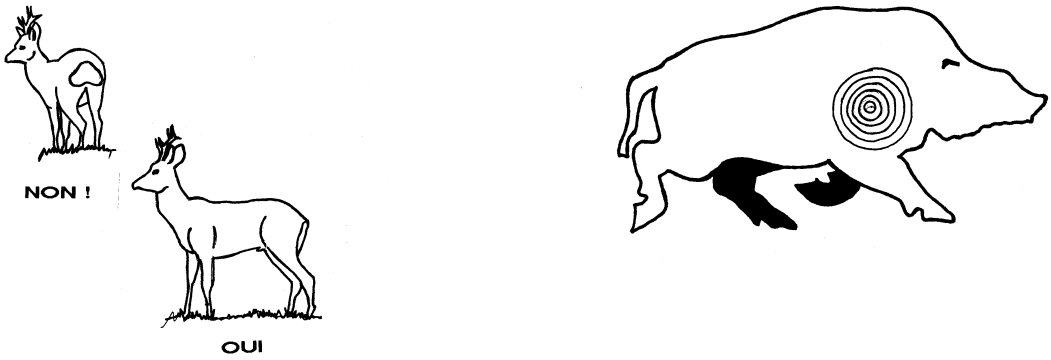

Règle N° 5 – Toujours bien observer la réaction du gibier pour faciliter la recherche éventuelle si le gibier tiré ne reste pas sur place – La *Figure 10*, ci-après, présente un schéma théorique. Il est très difficile d'interpréter les différentes réactions car chaque balle est un cas particulier. Néanmoins, en général, la réaction sera proportionnelle au rapport entre la masse de la balle (poids/vitesse) et la masse de l'animal. Si on tire au défaut de l'épaule avec une 7x64 sur un chevreuil de 10 kg ou sur un cerf de 130 kg, le chevreuil va probablement basculer tandis que le cerf va démarrer droit devant lui.

Figure 10 (d'après U.N.U.C.R. et A.N.C.G.G.)

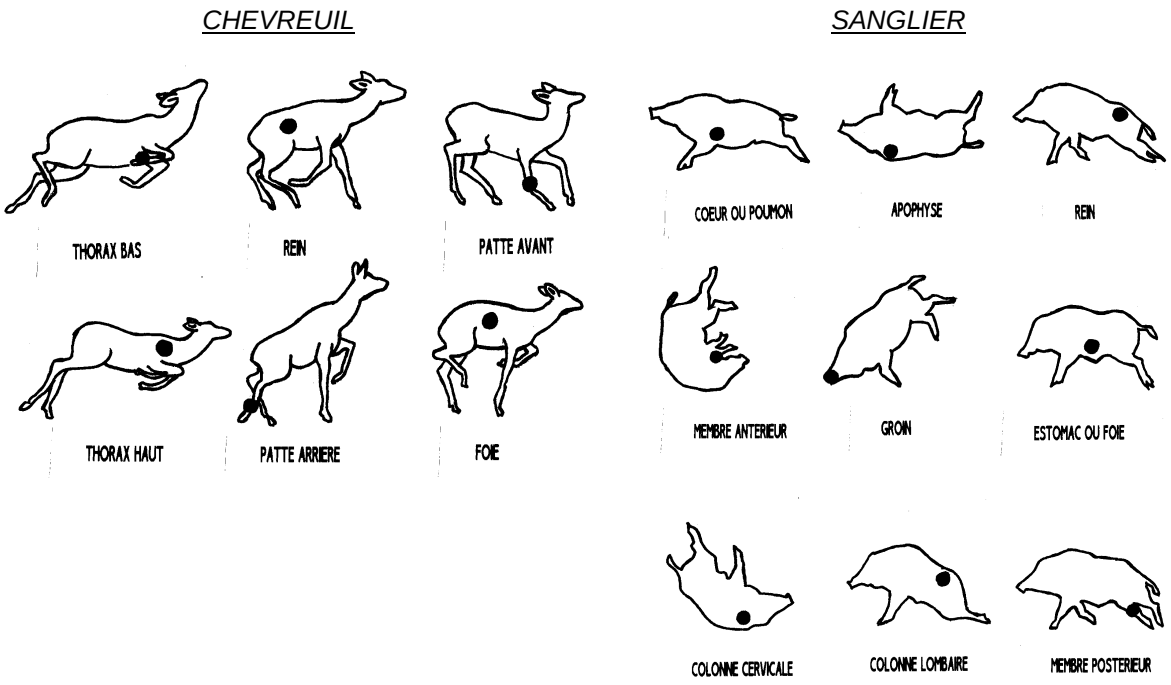

Chapitre 2 – Connaissance des armes et munitions

2.1. Reconnaissance du type d'arme

2.1.1. Armes basculantes

= armes à canon(s) lisse(s) et/ou rayé(s), dont les canons pivotent partiellement autour d'un axe (broche).

Parmi les armes à 2 ou 3 canons, on distingue – Figure 11 :

- Fusils de chasse à canons juxtaposés *(A)* ou superposés *(B)*
- Carabines doubles à canons juxtaposés *(C)* ou superposés *(D)*
- Armes mixtes « classiques » :
  - 2 canons superposés (1 rayé + 1 lisse) – *(E)*
  - Drilling (2 canons lisses + 1 canon rayé) – *(F)*
  - Drilling double carabine (2 canons rayés + 1 canon lisse) – *(G)*

Remarque : *l'utilisation du terme « pliant » à la place du terme « basculant » est à proscrire. Un fusil pliant se replie complètement et peut être aisément dissimulé sous un manteau. C'est la raison pour laquelle la loi sur les armes range parmi les armes prohibées un fusil pliant d'un calibre supérieur au calibre 20 (16, 12).*

Figure 11

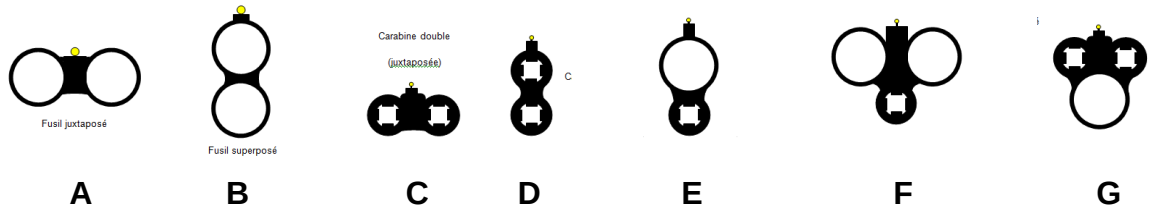

2.1.2. Armes à répétition manuelle

= armes à canon lisse ou rayé qui, après chaque tir, nécessitent manuellement l'éjection de la douille et l'alimentation d'une nouvelle cartouche.

On rencontre trois modèles différents selon le mécanisme de réarmement :

- Le modèle à levier latéral ou à verrou (ex. modèle "Mauser" ou "Blaser").
- Le modèle à levier de sous-garde[1] (ex. carabine à levier "Marlin", la "Winchester" des westerns).
- Le modèle à pompe[1] (riot gun)

2.1.3. Armes semi-automatiques

= armes à canon lisse ou rayé, dont le réarmement s'effectue automatiquement, notamment par emprunt de gaz (ex. carabine semi-automatique Bar de chez Browning), mais ne permettant le tir que d'une seule cartouche par pression sur la détente (coup-par-coup).

[1] *Ces types d'armes ne sont pas présents à l'examen*.

2.2. Identification des éléments d'une arme

Outre le numéro de l'arme, la dénomination complète du calibre (ex. : 12, 16, 20, .30 R Blaser, .270 Win , .300 Win Mag, 8x57 JRS, 9,3x74 R, …) et la longueur de la chambre en mm ou en pouces[2] (la correspondance métrique doit être fournie)[3], le candidat doit pouvoir identifier les éléments suivants :

2.2.1. Fusils de chasse – *Figure 12*

1. Plaque de couche – 2. Talon – 3. Crosse – 4. Busc – 5. Clé d'ouverture –
6. Poussoir de sûreté – 7. Détente – 8. Pontet – 9. Bascule – 10. Longuesse ou fût –
11. Bande de visée ou bande ventilée – 12. Grain d'orge ou guidon – 13. Bouche du canon – 14. Canon – 15. Indications du calibre et de la longueur des chambres

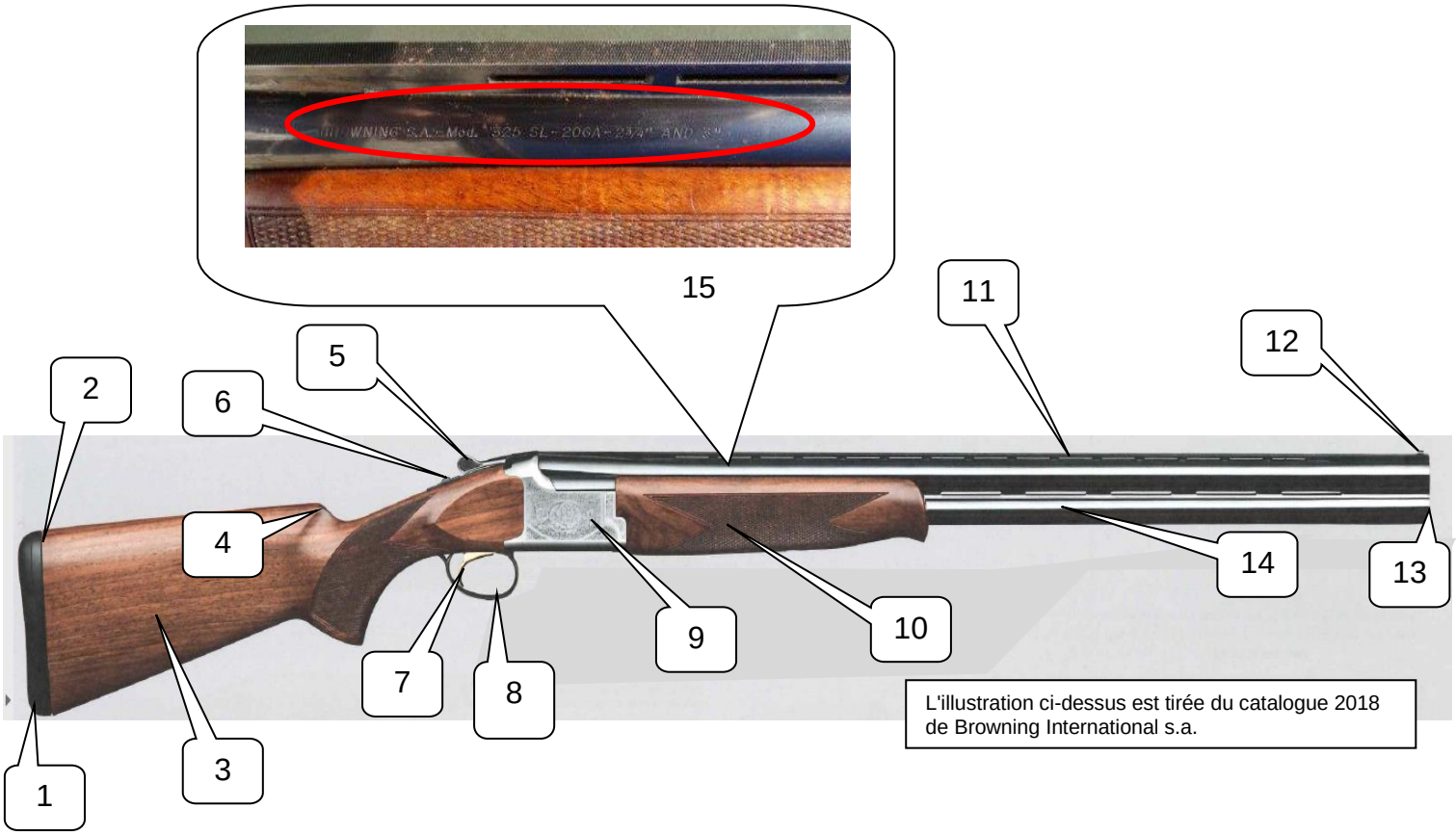

L'illustration ci-dessus est tirée du catalogue 2018 de Browning International s.a.

Selon les modèles et les marques, on peut trouver les indications de calibre sur les chambres, arme ouverte.

[2] *1 pouce = 25,4 mm.*

[3] *Dans le cadre de l'examen, seules 2 longueurs de chambre seront rencontrées :*
- *2 pouces ¾ = 70 mm ;*
- *3 pouces = 76 mm.*

2.2.2. Carabine à verrou – *Figure 13*

1. Plaque de couche – 2. Talon – 3. Crosse – 4. Busc – 5. Poussoir de sûreté – 6. Détente – 7. Pontet – 8. Verrou – 9. Chambre – 10. Chargeur ou magasin amovible – 11. Fût – 12. Hausse = mire = viseur [4] – 13. Canon – 14. Guidon – 15. Bouche du canon – 16. Bande de battue

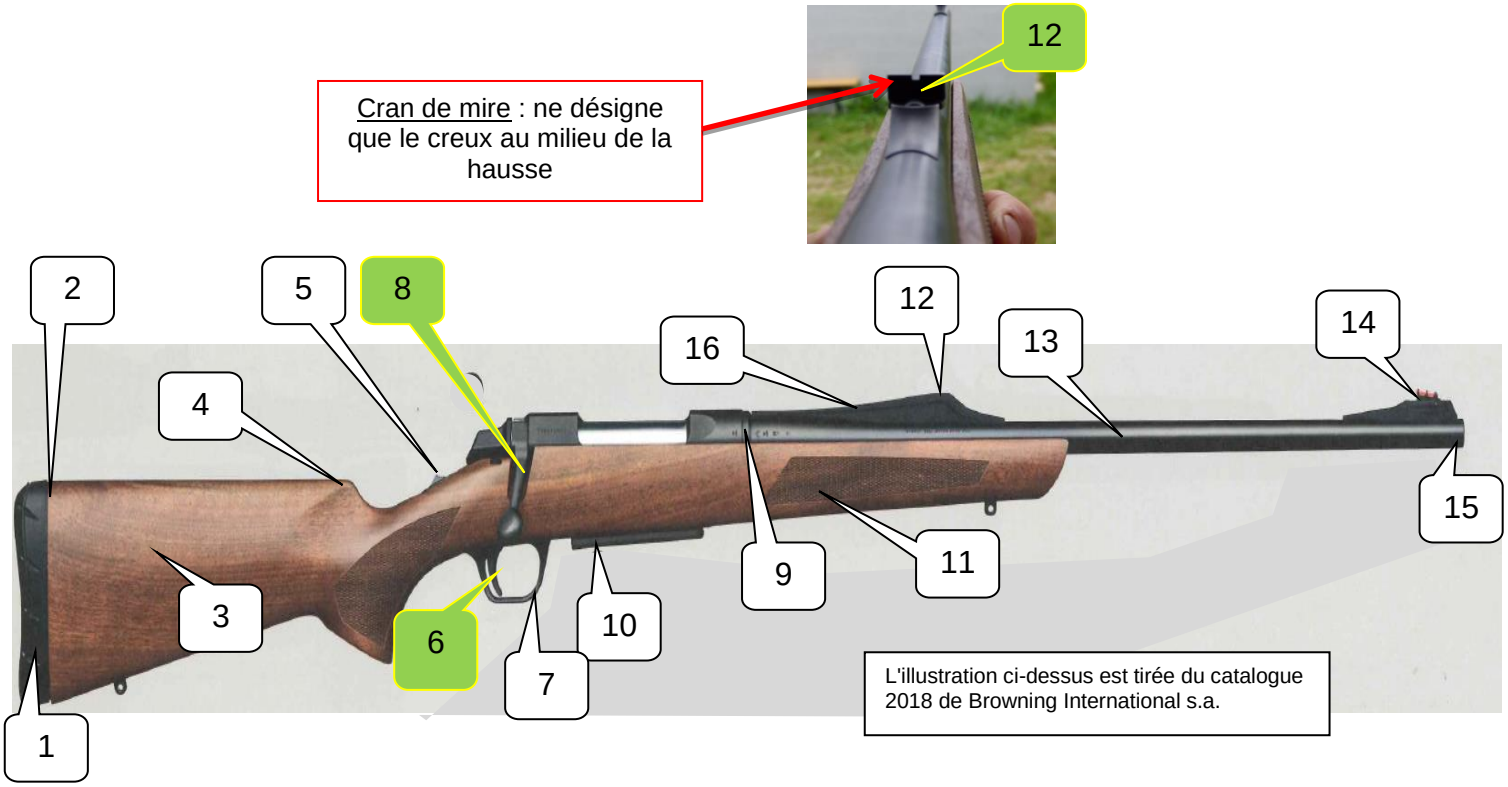

Localisation du poussoir de sûreté sur l'arme utilisée pour l'examen

[4] *Ces trois mots sont synonymes et désignent l'ensemble de l'instrument de visée.*

2.3. Identification des éléments d'une munition et signification des inscriptions

Figure 14

1. Culot – 2. Douille ou étui – 3. Amorce – 4. Sertissage ou fermeture – 5. Balle ou ogive ou projectile – 6. Gorge – 7. Bourrelet

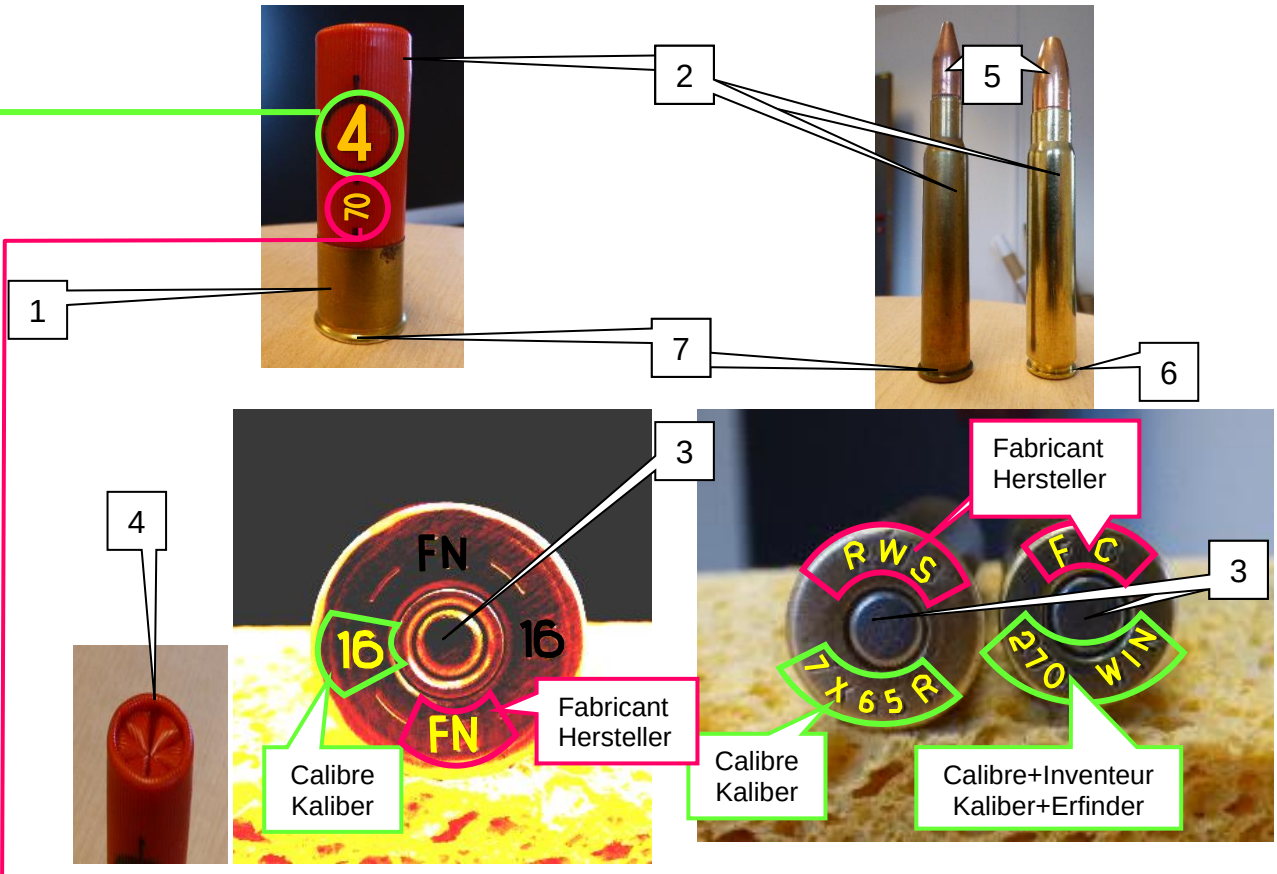

Sur une cartouche à grenaille :

- la face inférieure du culot porte les indications
  - du calibre (12, 16, 20, …).
  - du fabricant (FN, RWS, …).

- Sur l'étui figurent notamment les inscriptions suivantes :
  - la longueur de la douille (en mm ou en pouces).

Remarque : il est extrêmement dangereux de chambrer une munition dont la longueur de douille est plus grande que celle de la chambre (en général, les fusils sont chambrés en 70 mm).

  - le numéro du plomb (avec éventuellement lecture simultanée du diamètre du plomb en mm).
  - la charge de plombs (en grammes (g) – 24, 28, 32 ou 36). (non visible sur l'illustration).

Sur une cartouche pour carabine :

La face inférieure du culot porte des chiffres et des lettres correspondant à la dénomination du calibre et à celle du fabricant.

Un calibre s'exprime entièrement sans rien omettre : "*Je voudrais une boîte de 8x57JRS et des 270Winchester s'il vous plaît*". Chacun des mots, chiffres, lettres a son importance et sa signification particulière.

NB : Pour l'examen pratique, il suffit de savoir que ces mots, nombres et lettres appartiennent à la dénomination complète du calibre tel qu'il est défini dans le commerce pour donner une réponse correcte.

Exemples d'indications :

8x57JRS :
- 8 : diamètre approximatif de la balle en mm
- 57 : hauteur de la douille en mm
- I ou J : munition utilisée autrefois dans l'infanterie
- R : bourrelet
- S : calibre (diamètre) "supérieur" (= danger[5]) !

.30-06Sprg
.30 : diamètre approximatif de la balle en centièmes de pouce
06 : année d'adoption de la munition (1906) par l'US Army
Sprg : mis pour Springfield (arsenal US Army)

.270Win
= diamètre approximatif de la balle en millièmes de pouce + inventeur (winchester)

7mmRemMag
= diamètre approximatif de la balle en mm + inventeur (Remington) + Magnum

➔ WIN, REM, BROWNING, RWS, W-W, RP… :

- au-dessus de l'amorce : indication relative au fabricant (ne fait pas partie du calibre).
- accolé aux dimensions chiffrées : appartient à la dénomination complète du calibre (nom du concepteur-inventeur du calibre dans certains cas).

➔ MAG(NUM) : munition à douille de grande capacité[6] culot *éventuellement* renforcé (ceinture magnum)

[5] *Il est possible de chambrer une munition "S" dans une arme prévue pour une munition sans S, mais compte tenu que le diamètre de la balle "S" est de 8,22mm (.323") alors que le diamètre de la balle "sans S" est de 8,04mm (.318"), un tir occasionnerait une surpression pouvant provoquer l'explosion de l'arme.*
[6] *Le terme de "surchargée" parfois utilisé est impropre. A proscrire.*

2.4. **Correspondance entre détentes et canons** – *Figure 15*

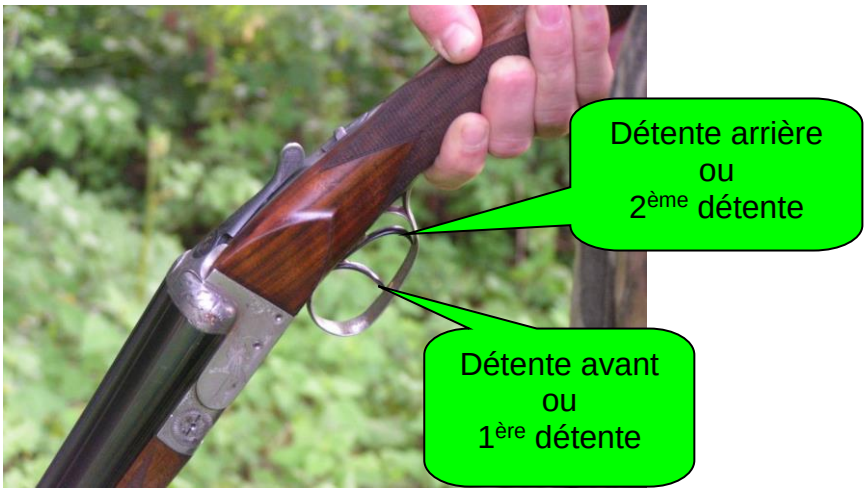

Arme superposée

- 1ère détente → canon inférieur.
- 2ème détente → canon supérieur.

Remarque : en cas de monodétente et en l'absence de sélecteur, le premier coup part du canon inférieur.

Arme juxtaposée

- 1ère détente → canon droit
- 2ème détente → canon gauche.

Remarque : en cas de monodétente et en l'absence de sélecteur, le premier coup part du canon droit.

Sur cette photo, on peut voir que les (queues de) détentes sont en fait organisées parallèlement et juxtaposées comme les canons :

➔ détente droite = canon droit
➔ détente gauche = canon gauche

2.5. Choix de la munition en fonction du gibier, du mode de chasse ou de l'époque

2.5.1. Rappel de certaines dispositions de l'AGW du 22 septembre 2005 réglementant l'emploi des armes à feu et de leurs munitions en vue de l'exercice de la chasse, ainsi que certains procédés ou techniques de chasse (M.B. 05.10.2005), modifié par les AGW des 10 novembre 2006 (M.B. 17.11.2006), 13 septembre 2012 (M.B. 21.09.2012), 17 septembre 2015 (M.B. 29.09.2015) et 2 mai 2024 (M.B. 27.09.24).

<table>
<tr><th rowspan="2">Catégories de gibier</th><th colspan="2">Armes à canon(s) lisse(s)
calibre compris entre le 8 et le 36 (.410)</th><th rowspan="2">Armes à canon(s) rayée(s)</th></tr>
<tr><th>cartouches à grains métalliques</th><th>cartouches à balle</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Grand gibier</td><td rowspan="2">NON</td><td rowspan="2">OUI si
- calibre 20, 16 ou 12 uniquement
- balle déformable à l'impact</td><td>Chevreuil à l'approche et à l'affût
- calibre ≥ 5,58 mm (.22)
- énergie à 100 m ≥ 980 joules</td></tr>
<tr><td>Autres cas
- calibre ≥ 6,5 mm
- énergie à 100 m ≥ 2200 joules</td></tr>
<tr><td>Petit gibier</td><td>OUI si
diamètre des grains ≤ 3,5 mm</td><td>NON</td><td>NON</td></tr>
<tr><td>Gibier d'eau</td><td>OUI si
diamètre des grains ≤ 3,5 mm</td><td>NON</td><td>NON</td></tr>
<tr><td>Autre gibier</td><td>OUI si
diamètre des grains ≤ 4 mm</td><td>OUI</td><td>OUI si
calibre ≥ 5,58 mm (22)
(pas d'énergie minimale)</td></tr>
</table>

Les armes mixtes de calibres identiques à ceux mentionnés dans le tableau sont autorisées. Les armes suivantes sont en revanche toujours interdites :

- ◊ *les armes automatiques ou semi-automatiques dont la capacité du chargeur est supérieure à 2 cartouches (cette limitation du chargeur ne concerne donc pas les armes à répétition manuelle, par verrou, levier ou pompe) ;*
- ◊ *les armes munies de sources ou de dispositifs lumineux sont interdites pour peu que ceux-ci servent à éclairer la cible. Un guidon fluorescent, un réticule lumineux, une lunette de type "qwik point" ou équivalente ne sont pas des dispositifs qui éclairent la cible et sont donc autorisés ;*
- ◊ *les armes équipées de lunettes et appareils munis d'un viseur à infrarouge permettant le tir de nuit ;*
- ◊ *les armes munies d'un silencieux.*

Les projectiles suivants sont toujours interdits :

- ◊ *les projectiles militaires de tous types ;*
- ◊ *les projectiles gainés ;*
- ◊ *les projectiles non expansifs.*

Remarque : Les dispositions de l'A.G.W. du 22 septembre 2005 ne visent que l'exercice de la chasse. Toutefois, l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 octobre 2002 permettant la destruction de certaines espèces gibiers précise que les dispositions concernant l'emploi des armes et munitions figurant dans l'arrêté du 22 septembre 2005 sont également d'application dans le cadre de la destruction.

2.5.2. Munitions pour armes à canon lisse : quelques principes pour le choix des grenailles

- Plus le gibier est lourd, plus les grenailles à utiliser seront grosses pour que les atteintes soient suffisamment "énergétiques". Ne pas perdre de vue cependant, que plus les grenailles utilisées sont grosses, moins il y en a dans la cartouche. Par conséquent, statistiquement parlant, elles ont moins de chance d'atteindre le gibier efficacement (on considère habituellement que 4 ou 5 atteintes sont nécessaires pour abattre un gibier) ;

- En début de saison, la distance de fuite des gibiers est inférieure à ce qu'elle est en fin de saison. Ne pas perdre de vue cependant qu'il faut éviter de toute façon les "coups de longueur", hasardeux : ils augmentent inutilement les risques de blessure du gibier, et qu'il faut s'abstenir de tirer au-delà de 40 m. Avec l'augmentation de la distance parcourue par la gerbe de grenailles, l'espace entre les grenailles au sein de cette gerbe augmente également ;

- De même, en hiver, la composition du pelage ou du plumage présente une consistance plus forte susceptible d'"amortir" et donc de diminuer l'impact du projectile. A cette saison, on préfèrera donc un grain plus gros.

Concrètement :

N° des grenailles pouvant être correct

Espèce	Numérotation des grenailles						
	N° 1	N° 2	N°3	N° 4	N° 5	N° 6	N° 7
Bécasse							
Lapin							
Perdrix							
Pigeon ramier							
Faisan							
Canard colvert							
Lièvre							
Renard							